

| IDENTIFICATION                                               |
|--------------------------------------------------------------|
| <b>Section :</b> Comptabilité                                |
| <b>Intitulé de l'UE :</b> Comptabilité et droit des sociétés |
| <b>Code de référence :</b> 711402U32D4                       |
| <b>Nombre de périodes :</b> 80                               |
| <b>Nombre de crédits ECTS :</b> 7                            |

| DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :</b></p> <p><b>1. Capacités</b></p> <p><i>face à des situations juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>♦ analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ;</li><li>♦ les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent.</li></ul> |

*à partir des pièces justificatives et dans le respect des dispositions légales,*

- ♦ réaliser, après avoir adapté le P.C.M.N., un exercice comptable complet d'une entreprise commerciale ou industrielle depuis l'ouverture des comptes jusqu'à la fin de l'exercice, en assurant la tenue des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels ;
- ♦ justifier des écritures en droit comptable.

## **2. Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d'enseignement « *DROIT CIVIL* » code-713201U32D3 et « *COMPTABILITE GENERALE APPROFONDIE* » code-711203U32D2 de l'enseignement supérieur de type court.

### **Finalités particulières :**

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ♦ de décrire et de comparer le statut juridique des différents types de sociétés (Code des sociétés) et de l'A.S.B.L. ;
- ♦ d'appliquer la Loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises et ses arrêtés d'application aux opérations découlant des prescriptions légales et statutaires de ces différents types d'entreprises à statut juridique ;
- ♦ de cerner et d'explicitier les droits et obligations des organes de gestion et de surveillance de ces différents types d'entreprises à

statut juridique et d'en dégager les conséquences pratiques en termes de rapports et d'actes à effectuer.

**Contenu du cours :**

**L'étudiant sera capable :**

*face à des situations relatives aux procédures et aux règles s'imposant à une entreprise,*

*en utilisant la documentation usuelle,*

**en Droit des sociétés,**

- ♦ de choisir le statut juridique adapté à l'entreprise après avoir estimé et comparé les caractéristiques juridiques, statutaires, comptables et financières des principales formes de sociétés ;
- ♦ d'identifier les opérations faisant l'objet de dispositions légales ou statutaires impliquant des enregistrements comptables, principalement :
  - ♦ préparation à la constitution du capital,
  - ♦ constitution du capital,
  - ♦ modification(s) du capital,
  - ♦ emprunts obligataires,
  - ♦ ... ;
- ♦ d'en expliciter les procédures requises ;
- ♦ de connaître les dispositions légales et/ou statutaires relatives à l'inventaire, l'affectation du résultat, l'établissement, la publication des comptes annuels ;
- ♦ d'analyser et d'appliquer les dispositions juridiques ayant trait à la

dissolution et à la liquidation des sociétés ;

- ♦ d'énoncer les dispositions légales ayant trait à la fusion, à la scission et à la transformation des sociétés ;
- ♦ d'énoncer les obligations relatives à la constitution, la transformation et à la gestion des A.S.B.L. ;

**en Comptabilité des sociétés,**

- ♦ de maîtriser les procédures comptables relevant :
  - ♦ des opérations faisant l'objet de dispositions légales ou statutaires impliquant des enregistrements comptables ;
  - ♦ des dispositions légales et/ou statutaires relatives à l'inventaire, l'affectation du résultat, l'établissement, la publication des comptes annuels ;
  - ♦ des dispositions juridiques ayant trait à la dissolution et à la liquidation des sociétés ;
  - ♦ des obligations relatives à la constitution, la transformation et à la gestion des A.S.B.L.

**Bibliographie :**

- Le droit de l'entreprise et le CSA (Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer ; publication annuelle)
- Sites économiques du gouvernement fédéral belge et du gouvernement wallon
- Sites « notaire.be » et de la BCE
- Sites de l'ITAA, de la BNB et de la Commission des Normes Comptables (CNC)
- Articles tirés de la presse et revues spécialisées dont PACIOLI, ITAA ZINE et l'Echo
- Traité de comptabilisation : répertoire documenté des imputations, J. Antoine et C. Dendauw, Ed. De Boeck (dernière édition)

## FICHE UE

- Principes de comptabilisation, E. De Lembre, M. vander Linden, S. Mercier, Liesbet Van de Velde – guide pratique éd. Kluwer (dernière édition)
- Syllabus des conférences UHPC (actualités droit de l'entreprise)

### PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Holbrechts Dominique

### METHODOLOGIE

Droit des sociétés : cours magistral et illustrations sur base de cas concrets (statuts, comptes annuels,...)

Comptabilité des sociétés : exercices avec quelques points de révisions théoriques (cfr. droit des sociétés)

### SUPPORTS

Notes de cours, exercices et divers documents à disposition sur la plateforme Moodle

CSA (Le code de l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer ; publication annuelle) et PCMN

Une calculatrice

**MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**1. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*face à des situations relatives à la gestion comptable de création et de modification de structure d'une entreprise ayant adopté un statut juridique, en utilisant la documentation usuelle,*

- ◆ d'identifier et d'expliquer les conséquences de la décision de doter l'entreprise d'un statut juridique ;
- ◆ d'opposer les spécificités juridiques des différents types de sociétés ;
- ◆ de maîtriser les opérations comptables requises lors de la constitution, le fonctionnement et la modification de structure ou de mode de financement d'une entreprise à statut juridique ;
- ◆ de se référer aux dispositions juridiques et comptables lors des opérations de dissolution, liquidation, fusion, scission et transformation de sociétés.

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts,

techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,

- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## **2. Modes d'évaluation**

- Évaluations formatives lors d'exercices faits en classe ou sous forme de préparations (comptabilité des sociétés)
- Évaluations certificatives de Droit des sociétés :
  - travail écrit personnel et présentation orale sur l'acquis d'apprentissage « identifier les conséquences de la décision de doter l'entreprise d'un statut juridique »
  - évaluation finale écrite, sur les autres acquis d'apprentissage, lors du dernier cours de Droit des sociétés
- Évaluation finale certificative, écrite, sur les acquis d'apprentissage, lors du dernier cours de Comptabilité des sociétés

## **UTILISATION DE L'IA**

**Pour les travaux personnels** et dans le respect de la Charte IA de l'école :

- Autorisation d'utiliser les IA dans une démarche de recherche. Les IA sont alors à considérer comme des sources d'informations devant être évaluées avec un regard critique.
- Autorisation d'utiliser l'IA comme aide à la rédaction d'un travail écrit (orthographe, formulation de phrases)
- Autorisation d'utiliser l'IA dans le cadre de la mise en forme des supports de

présentation orale

***Attention***

En aucun cas, le travail personnel ne peut être intégralement généré par une IA. La partie analyse, de synthèse et de critique(s) doit ainsi être réalisée par l'étudiant.

Dans tous les cas, il est demandé à l'étudiant de signifier les utilisations faites des outils IA.

En cas de doute, le chargé de cours se réserve le droit d'interroger oralement l'étudiant et/ou de lui demander de produire tous les éléments ayant alimenté sa réflexion (bibliographie, webographie, IA,...)

L'usage de l'IA est interdit **tant lors de la résolution des exercices faits en classe que lors des évaluations finales certificatives (écrites).**